

**Compte-rendu**

**Séance du 26 septembre 2018**

*Le vingt-six septembre deux mille dix-huit, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 septembre 2018, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Guy ROMAIN, Maire.*

**Etaient présents** : M. ROMAIN, M. TOUCHAIN, Mme LEBRETON, M. BIGOT, Mme ROUTIER, Mme LEPLÉ, M. SAUQUES, Mme GOMEZ, M. LAURENT, Mme LIARD, M. BOUÉ, M. HAREL, Mme NOËL, M. BEQUET, M. PINHO, Mme MORIN, Mme BAUDIN, M. de COLOMBEL, Mme TASSUS, M. GOURDEL, M. MIFTAH.

**Etaient absents et excusés** : M. THOUIN, M. HAUTON (Pouvoir à M. PINHO), Mme BERTOLINI (Pouvoir à M. BIGOT), Mme HERVIEUX (Pouvoir à M. ROMAIN), Mme GAUDEMER (Pouvoir à M. GOURDEL), M. MONNIER.

**Secrétaire de séance** : M. LAURENT.

-----  
**QUORUM ET OUVERTURE DE SEANCE**

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

-----  
**1°) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE MAINTIEN D'UN ADJOINT DANS SES FONCTIONS ET SUR LA SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT CONCERNE**

LE CONSEIL DE VIMOUTIERS, à l'unanimité, décide de maintenir M. Stéphane THOUIN dans ses fonctions de 5<sup>ème</sup> adjoint au Maire : Par 25 voix pour, 0 voix contre.

**2°) INSTALLATION D'UNE STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE AU GYMNASE DANS LE TENNIS COUVERT - DEMANDE DE SUBVENTION**

LE CONSEIL DE VIMOUTIERS, à l'unanimité, décide d'approuver le plan de financement prévisionnel, de solliciter les bailleurs de fonds pour une aide financière afférente à ce projet, d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser les marchés publics nécessaires à ce programme d'investissement et à signer les actes y afférents.

**3°) FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET GENERAL**

LE CONSEIL DE VIMOUTIERS, à l'unanimité, décide de modifier

**DECIDE**

- **DE MODIFIER** le budget général comme suit :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>BP 2018 + DM</b>	<b>Modifications décidées</b>	<b>BP + DM 2018</b>
67 - 678- 020 Charges exceptionnelles	98 135,54 €	-26 398,16 €	71 737,38 €
023 Virement à la section d'investissement	606 695,49 €	26 398,16 €	633 093,65 €
<b>Dépenses d'investissement</b>			
020 - Dépenses imprévues	81 601,84 €	-81 601,84 €	0,00 €
530 - 2138 - 411 Gymnase Michel Pelchat	5 500,00 €	83 000,00 €	88 500,00 €
421-2135-211 Espace Charles Perrault		56 000,00 €	56 000,00 €
230-2313-324 Orgue Eglise Notre Dame	298 676,55 €	15 000,00 €	313 676,55 €
		<b>72 398,16 €</b>	
<b>Recettes d'investissement</b>			
024 - Produit de cessions		46 000,00 €	46 000,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	606 695,49 €	26 398,16 €	633 093,65 €
		<b>72 398,16 €</b>	

#### **4°) RAPPORT DE CONCESSION GAZ 2017**

LE CONSEIL DE VIMOUTIERS, à l'unanimité, adopte le rapport annuel 2017 présenté par GrDF sur le service de distribution de gaz nature, consultable en mairie.

#### **5°) TERRITOIRE D'ENERGIE 61 : RAPPORT D'ACTIVITE 2017**

LE CONSEIL DE VIMOUTIERS, prend connaissance du rapport d'activité 2017 du Territoire d'Énergie de l'Orne, consultable en mairie.

#### **6°) EAU ET ASSAINISSEMENT : ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC (RQPS)**

LE CONSEIL DE VIMOUTIERS, à l'unanimité, adopte les rapports 2017 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement, charge Monsieur le Maire de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération, décide de mettre en ligne les rapports validés et la délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) et de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA. Ces rapports sont consultables en mairie.

#### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

1°) Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée des actes pris dans le cadre de la délégation prévue à l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

2°) Monsieur le Maire informe l'assemblée que la note de synthèse sur la qualité de l'eau pour l'année 2017 établie par l'Agence Régionale de Santé, est consultable en mairie.

Séance levée à 21 h 40